

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

FCO marchandises

Certifiante Formation continue.

Réf. : 2392947F — Mise à jour : 7 janvier 2026
Organisme responsable : POLE FORMATION - SAINT AVE

Contenu

Objectifs

Les compétences attestées par le suivi de la FIMO, de la formation complémentaire « passerelle » et de la FCO, requises pour la conduite des véhicules de transport de marchandises, sont énumérées par les annexes I, I bis et I ter de l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs. Elles portent pour la FIMO et la FCO sur l'ensemble des matières détaillées à l'annexe I de la directive 2003/59/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2003 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs, hormis les matières spécifiques à la conduite des véhicules du transport routier de voyageurs. Elles portent, pour la formation complémentaire « passerelle », uniquement sur les matières détaillées à l'annexe I de la directive 2003/59/CE spécifiques à la conduite des véhicules du transport routier de marchandises.

Programme

- Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- Thème 2 : application des réglementations
- Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
- Thème 4 : Service, logistique

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Sans niveau spécifique	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
---	--

Liste des certifications

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises
--

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2167045	Présentiel	Saint-Avé	31/12/2025	30/12/2026